

APPEL A LA GREVE

CGT – SUD-Rail

- Préavis de grève du 23/12 à midi jusqu'au 26/12 à 08h00.
- Préavis de grève du 30/12 à midi jusqu'au 02/01 à 08h00.
- Préavis de grève du 06/01 à midi jusqu'au 09/01 à 08h00.

Aujourd'hui, la preuve de la légitimité du conflit de 2014 portant sur la réforme ferroviaire ne fait plus de doute chez beaucoup de cheminots. La vérité des prix éclate au grand jour. Et ça commence à faire cher, y compris pour les OS bienveillantes, si l'on en juge par la déclaration DP de l'OS CFDT du 08 décembre.

La direction à marche rapide, et parfois aux forceps, anéantit le service public et les cheminots. Tant sur les activités que sur le plan géographique.

Le métier de contrôleur est plus que menacé !

Des résidences ferment, des roulements voyages disparaissent dans nombre de résidences, de nombreuses lignes passent en EAS, et les effectifs d'ASCT s'écroulent. **Sur l'ECT de Lyon**, cela se traduit par un objectif 2017 d'aucun recrutement, malgré de nombreux départs en retraite !

La direction n'a aucun état d'âme, et ne s'embarrasse pas de considérations humaines pour son personnel. La situation "sanitaire" est déplorable dans bon nombre d'ECT, établissements pour lesquels c'est aujourd'hui le champ du cygne. La séparation des activités ouvre le champ aux **Etablissements Services Voyageurs**, avec leurs métiers fourre tout, ou la polyvalence et la baisse de rémunération seront les principes de bases. Ceux qui en doutent, peuvent consulter dans "**doc à bord**" le texte d'établissement **LY VO00584**, où apparaissent dans le point 3 « glossaire », pas moins de 5 fonctions différentes pour le même métier de "**feu contrôleur**". En superposant ceci avec l'écriture contestée du nouveau RH0077 (accord d'entreprise), il y a lieu d'être plus qu'inquiet pour l'avenir des fonctions et de la rémunération du métier d'ASCT.

Deux agents avec le même grade et aptes aux mêmes fonctions à bord ou au sol, mais deux titres de travail différents et pas la même rémunération ?!?

C'est bien ce que prévoit la direction et le nouveau RH 0677 ne fait que confirmer cette volonté de la direction.

Sur le roulement **PARIS LYON**, qui devait préfigurer l'excellence de service. Outre le fait que les Directions d'Axe et d'Etablissement, n'ont que faire des revendications des ASCT concernés, la dégradation des conditions de travail et des exigences nouvelles s'installent petit à petit

1. Baisse des EVS.
2. Conditions de travail et d'exercice sur les AE.
3. **L'équipement des trains n'est plus respecté**, le manque de moyens et la désorganisation des CPST n'expliquent pas tout. L'équipement des trains en agents B et Y, n'est clairement plus une priorité, vu que le contrôle à bord devient un geste métier aléatoire.

Les nouveaux services, n'étant que des gadgets, ils ne nécessitent pas non plus de personnel à bord.

Les applications " Service à bord et schéma trains" ont quasi vocation à supprimer les deuxièmes agents. Et gare à ceux qui refusent de partir seuls pour préserver leur propre sécurité, sûreté et celle des voyageurs, sur un TGV et même sur un 17000 Vallée du Rhône.

Les mises en demeure et autres demandes d'explications tombent !

La direction ne peut pas nous donner non plus de chiffres ou études sur la fraude et les incivilités sur les TGV entre Lyon et ST Etienne, puisque contrairement à ses engagements écrits, pris en DCI au printemps dernier, pour justifier l'abandon des agents B sur cet axe, elle n'a engagé aucune initiative de contrôle.

Les directions d'axes et d'établissements sont sur tous ces sujets, incapables de tenir leurs promesses et engagements ou les renient tout simplement.

L'épisode comique de la parka chaude et des caleçons molletonnés, est digne d'un sketch du regretté " Popeck ".

Bref, nous sommes au mieux sur de l'à peu près, au pire sur du « foutage de gueule ».

Quel sera notre avenir?

- ✚ Avec l'arrivée prochaine des portiques et les réorganisations que ces dispositifs ne manqueront pas d'entraîner sur les **AE**.
- ✚ Avec le recours à des "CDD Voyages" malgré une situation excédentaire de l'effectif de l'établissement pour 2017 (selon la direction).

- ✚ Quel avenir pour le parcours professionnel des ASCT ?
- ✚ Combien de lignes de roulements Voyages vont continuer de disparaître sur l'ECT de Lyon (Paris Lyon et Rhin Rhône) ?

Le modèle Paris-Lyon est si performant pour nos dirigeants que ceux-ci font part de la volonté de le généraliser à tous les axes TGV. Jumelés à l'EAS, aux ESV, le cocktail est explosif pour l'emploi, les conditions de travail et la rémunération des ASCT.

Il est encore temps d'aller chercher les garanties sociales méritées, que l'exercice difficile de notre métier de contrôleur exige. Il est plus que temps de dire STOP au mépris affiché par la direction depuis des mois envers les ASCT !

Ce n'est pourtant pas faute d'avoir multiplié les initiatives individuelles d'agents, et collectives des OS : alertes et autres DCI, qui n'ont jamais reçus d'échos favorables de nos dirigeants.

Nous appelons donc aujourd'hui tous les personnels de l'ECT, quelle que soit leur activité à cesser le travail dans le cadre du préavis !

Ne vous laissez pas bercer par le discours de culpabilisation que ne manquera pas de développer la direction sur le thème "service public" et ses contraintes.

- ✚ Aujourd'hui qui est la première responsable de la mort du service public?
- ✚ Qui s'acharne à développer des organisations qui fragilisent et étranglent le service public au quotidien ?
- ✚ L'EAS mis en place à la hussarde en est le premier exemple.
- ✚ Le non respect de l'équipement des trains en est le deuxième.
- ✚ Les sanctions envers les copains qui font respecter notre emploi, se soucient de sécurité et de la sureté en est le troisième.

Tous en grève pour la levée des sanctions, l'arrêt des mises en demeure et autres pressions, le respect intégral de l'équipement des trains et nos conditions de travail.

POSEZ MASSIVEMENT VOS DII SUR UNE PERIODE DU PREAVIS